

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Contrat de travaux de sécurisation de la Représentation Permanente de la
France auprès de l'Office des Nations Unies en Autriche**

**Note de présentation synthétique
du projet de relocalisation de la RP ONU**

Pouvoir adjudicateur exerçant la Maitrise d'Ouvrage

Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

Ambassade de France en Autriche

Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur l'ambassadeur de France en Autriche

Objet de la consultation

Travaux de sécurisation de la Représentation Permanente de la France
auprès de l'Office des Nations Unies en Autriche

Marché public dans le domaine de la sécurité ou de la défense

Directive 2009/81/CE

Section I – Présentation du projet

1. Objet du marché

La présente consultation concerne des travaux de sécurisation des futurs locaux de la représentation permanente de la France auprès de l'office des nations unies à Vienne.

Il s'inscrit dans le cadre d'un projet de relocalisation sur un plateau de bureaux au sein d'un immeuble de grande hauteur du quartier d'affaires de Vienne. Ce projet vise à créer et adapter les dispositifs de sûreté afin de prendre en compte la nouvelle organisation des locaux.

2. Liste des intervenants

Maître d'Ouvrage

Ambassade de France à Vienne
Technikerstraße 2,
1010 Vienne, Autriche

Maître d'Ouvrage déléguée

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
Direction Générale de l'Administration et de la Modernisation
Direction de la sécurité diplomatique
27 rue de la Convention CS 91533
75732 PARIS CEDEX 15

La Direction de la Sécurité Diplomatique assurera le rôle de conducteur d'opération.

Maîtrise d'œuvre

Bureau d'études INGSEPT
61 rue du Mûrier
37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Section II – Description sommaire du projet

L'opération porte principalement sur :

- L'installation courants forts liés à l'alimentation des installations de sécurité ;
- Des travaux de second œuvre ;
- La fourniture et l'installation de systèmes de sûreté électronique ;
- La fourniture et la pose de portes et cloisons sécurisées ;
- La création d'un espace insonorisé ;
- L'installation d'équipements de sûreté.

Les offres intégreront la fourniture, le transport sur site et la mise en place y compris toutes sujétions de manutention des échafaudages, stockage de l'ensemble du matériel, l'alimentation, le raccordement ainsi que le réglage de tous les organes et accessoires nécessaires au bon fonctionnement des installations demandées dans le présent descriptif complété par les pièces jointes.

Le marché est décomposé en :

- Une tranche ferme contenant les travaux de second œuvre, la fourniture, l'installation et la programmation d'équipements de sûreté électronique, la création d'un sas sécurisé et de locaux techniques ;
- Une tranche optionnelle n°1 concernant la création d'une salle de réunion insonorisée ;
- Une tranche optionnelle n°2 avec l'installation d'une cabine acoustique ;
- Une prestation supplémentaire éventuelle comprenant la fourniture et la pose de cloisons sécurisées.

Section III – Principaux enjeux

Le présent marché relève de la procédure de passation de marchés publics de défense et de sécurité car il implique des informations sensibles et des exigences particulières de confidentialité et d'habilitation au titre de l'IGI 1300. Des mesures spécifiques seront mises en place durant la vie du marché afin de se conformer aux besoins liés à la sécurité de l'information.

Les travaux auront lieu en site occupé, avec maintien d'activité des services.

Les entreprises devront intégrer :

- de potentiels restrictions sur les horaires de travail du titulaire en raison des nuisances sonores ;
- la limitation des nuisances sonores liées au travail en site occupé ;
- la gestion des poussières et autres gênes pour l'occupant du site ;
- le maintien des circulations ;
- la continuité d'activité des zones adjacentes.

Les travaux s'inscrivent dans un environnement existant nécessitant un suivi en gestion des interfaces techniques avec l'entreprise tout corps d'état réalisant les travaux de réaménagement du plateau.

Le projet de relocalisation s'inscrit dans une volonté de continuité de l'activité du poste, une maîtrise rigoureuse des délais est attendu par le maître d'ouvrage.

L'entrepreneur sera responsable de ses ouvrages durant les travaux ainsi que de la stricte application des dispositions réglementaires destinées à assurer la sécurité d'un site diplomatique.

Section IV – Organisation prévisionnelle des travaux

Le délai estimatif de la phase travaux est actuellement de 6 mois (préparation, commande du matériels, travaux et opérations préalables à la réception compris), il ne pourra pas être allongé.

Il précède une période de garantie de parfait achèvement de 12 mois.

Aucun allotissement ni phasage n'est prévu dans le marché.